



## République Française

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 26 OCTOBRE 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 20 Octobre 2021, s'est réuni dans la salle socio-culturelle du nouveau gymnase intercommunal - 130, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

**Etaient présents ou représentés :**

***Commune d'Allonzier la Caille***

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI,  
Mme Cécilia HORCKMANS *procuration*

***Commune d'Andilly***

M. Gérard LACROIX (suppléant)

***Commune de Cercier***

M. Patrice PRIMAULT

***Commune de Cernex***

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

***Commune de Copponex***

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

***Commune de Cruseilles***

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jean PALLUD, Mme Valérie PERAY

***Commune de Cuvat***

Mme Julie MONTCOUQUIOL *procuration*, M. Philippe CLERJON

***Commune du Sappey***

M. Pierre GAL

***Commune de Villy le Bouveret***

M. Jean-Marc BOUCHET

***Commune de Menthonnex en Bornes***

M. Guy DEMOLIS *procuration*, Mme Nathalie HENRY

***Commune de Saint-Blaise***

Mme Christine MEGEVAND

***Commune de Villy le Pelloux***

Mme Charlotte BOETTNER

***Commune de Vovray en Bornes***

M. Xavier BRAND

**Quorum** : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 26 Absents : 2

**Secrétaire de séance** : Mme Geneviève NIER

28 OCT. 2021

**Date d'affichage** :

**OBJET : PRINCIPE DE RETRAIT DE L'OFFICE DU TOURISME ALTER ALPA ET SOLLICITATION DE  
L'OFFICE DE TOURISME DES MONTS DE GENEVE**

## **P**INCIPE DE RETRAIT DE L'OFFICE DU TOURISME ALTER ALPA ET SOLLICITATION DE L'OFFICE DE TOURISME DES MONTS DE GENEVE

Monsieur le Président explique que comme évoqué lors du Conseil communautaire du 27 avril 2021, la CCPC a engagé une démarche de repositionnement de son action dans le domaine du tourisme.

Le développement touristique a été considéré dans le cadre du projet de territoire comme un enjeu prioritaire de ce mandat, avec notamment le développement de deux projets majeurs, autour des Ponts de la Caille et du lac des Dronières. Cette ambition forte va nécessiter à moyen terme un accompagnement plus important en matière de promotion touristique, afin de permettre notamment de toucher les clientèles touristiques et les résidents des deux métropoles qui nous environnent, à savoir celle du Grand Annecy et du bassin franco-genevois, mais également la clientèle de passage dans les stations du Département.

On constate depuis plusieurs années que les pratiques touristiques évoluent, avec des comportements plus mobiles et plus « consommateurs », et une part de plus en plus grande donnée à l'information numérique, dominée par quelques gros acteurs privés. Partout en France les périmètres touristiques essaient de s'adapter à cette nouvelle donne et se regroupent : par exemple plusieurs offices du tourisme ont fusionné en Haute-Savoie, où se sont réunis au sein de marques touristiques.

C'est dans ce cadre qu'une réflexion sur le fonctionnement d'Alter Alpa a été engagée. Cette évolution a été évoquée à plusieurs reprises en Conseil Communautaire et en Bureau.

Lors du Bureau du 12 octobre dernier, il a été décidé unanimement de se positionner en faveur d'une évolution structurelle forte, visant à sortir de l'Office du Tourisme Alter Alpa pour se rapprocher de l'Office du Tourisme des Monts de Genève, qui regroupe à ce jour un bassin de population de 140 000 habitants pour 29 communes et vise à réunir tous les territoires environnant le Salève.

Ces réflexions ne visent nullement à remettre en cause la qualité du travail fourni par Alter'Alpa, et encore moins la qualité des personnels. Mais le rapprochement d'un Office du Tourisme de plus grande taille permettrait d'obtenir une « force de frappe » commerciale et communicante plus importante, au bénéfice des socio-professionnels du territoire.

Cette évolution structurelle devrait se traduire par :

- le retrait de la CCPC d'Alter Alpa, avec une dissolution de la structure ou une réduction de son périmètre, et des démarches administratives nécessaires pour partager le patrimoine et organiser la reprise du personnel.
- un conventionnement avec l'Office du Tourisme des Monts de Genève afin qu'il puisse assurer la mise en œuvre des actions nécessaires à la promotion touristique et l'appui aux socio-professionnels dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.  
A court terme, l'adhésion à cet Office du Tourisme n'est pas souhaitée, mais si le travail de partenariat est positif, une intégration à cet EPIC est envisagée à moyen terme.

En complément, un conventionnement sera recherché avec les autres Offices du Tourisme environnants (notamment lac d'Annecy) pour améliorer la promotion du territoire et les partenariats.

Il est également prévu un temps d'échange avec les socio-professionnels du territoire afin de solliciter leur avis sur cette évolution et ses modalités opérationnelles.

Envoyé en préfecture le 27/10/2021

Reçu en préfecture le 27/10/2021

Affiché le 28 OCT. 2021

ID : 074-247400112-20211026-D\_2021\_103-DE

2021-103 ADMINISTRATION GENERALE/ PRINCIPE DE RETRAIT DE L'OFFICE DU TOURISME ALTER ALPA ET SOLLICITATION DE L'OFFICE DE TOURISME DES MONTS DE GENEVE

Afin de permettre d'enclencher le travail opérationnel dans des délais très court, il est demandé un avis de principe au Conseil Communautaire afin de valider l'hypothèse d'un retrait d'Alter Alpa et de solliciter l'Office du Tourisme des Monts de Genève pour construire un partenariat.

**Le Conseil communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,  
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **SOUHAITE** se retirer de l'EPIC Alter Alpa, et sollicite ce dernier, mais également la CC Fier et Usse pour organiser d'ici la fin de l'année les modalités d'évolution de cette structure,
  
- **CHARGE** officiellement Monsieur le Président de solliciter l'Office du Tourisme des Monts de Genève sur les modalités d'un partenariat conventionnel permettant de lui confier la promotion touristique du territoire de la CCPC et de ses socio-professionnels dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Acte certifié exécutoire le :  
Le Président  
Xavier BRAND

28 OCT. 2021

